

Non seulement le gouvernement fédéral doit-il réduire les impôts; il devrait aussi maintenir l'augmentation de la masse monétaire à un taux compatible avec une croissance économique stable et avec un faible degré d'inflation, au lieu de déclarer un jour qu'il faut retirer la monnaie en cours et augmenter les taux d'intérêt, et de supprimer ces mesures le lendemain, sans songer vraiment aux répercussions sur l'économie de cet afflux soudain de capitaux. Si cet afflux de capitaux était allé aux consommateurs, le résultat aurait été différent. Mais l'afflux de capitaux supplémentaires dans l'économie au moyen de stimulants pour l'industrie, tel que nous le constatons à l'heure actuelle, n'aide vraiment pas les chômeurs.

Si bien des Canadiens à revenus faibles sont, j'en suis persuadé, heureux que l'exonération d'impôt soit passée de \$1,000 à \$1,500 pour une personne seule, et de \$2,000 à \$2,850 pour un ménage, il n'en demeure pas moins que les avantages qui en découlent ne vont pas beaucoup aider ceux qui touchent un salaire moyen.

Je mentionnerai, en guise de conclusion, que je suis très préoccupé par la question des citoyens qui ne paient pas d'impôt. Beaucoup d'entre eux ne sont pas chômeurs ou assistés sociaux. Il s'agit plutôt des travailleurs pauvres. Tous les députés savent que dans leurs circonscriptions, il y en a qui gagnent \$60, \$70, \$80, \$90, voire \$100 par semaine, et dont le salaire net est inférieur à \$400 ou même \$300 par mois. Ils ont un emploi régulier, mais ne peuvent mener le train de vie que notre pays peut permettre, tout simplement parce que leur chèque de paie est insuffisant. Ce budget ne fait rien pour eux. Le comité sénatorial sur la pauvreté a mis en lumière le fait que cinq millions de Canadiens tombent dans cette catégorie et qu'on ne fait absolument rien pour eux.

Étant donné le budget à l'étude, il semble que l'amendement se justifie de plus en plus car le budget n'accomplit pas ce qu'il prétend réaliser. Il ne fait réellement rien pour attaquer la pauvreté là où elle est la plus misérable à l'heure actuelle. En tout cas, il ne fait rien pour juguler l'inflation, relancer l'économie ou favoriser l'augmentation des emplois dont nous avons tant besoin.

M. P. B. Rynard (Simcoe-Nord): Monsieur l'Orateur, je tiens à féliciter ceux qui ont pris la parole avant moi car ils ont fait valoir nombre d'arguments utiles. Après tout, nous essayons d'établir, par le dialogue, ce qui convient le mieux aux Canadiens.

• (8.50 p.m.)

La rédaction de ce projet de loi a été particulièrement difficile et compliquée, beaucoup plus qu'elle aurait dû l'être. Ce projet de loi sur la réforme fiscale que le ministre des Finances (M. Benson) a présenté à la Chambre en juin dernier est loin de ressembler aux propositions rétrogrades et funestes du Livre blanc publié il y a un an et demi. La plupart des contribuables au moins ont eu le temps de pousser un soupir de soulagement après avoir entendu les dernières propositions faites en juin. Toutefois, durant ces 18 mois d'incertitude, l'économie a connu une période de crainte et de méfiance, alors que nous nous demandions quel pourrait être le résultat définitif de la réforme fiscale du ministre des Finances. Les gens n'étaient pas seulement effrayés, mais on a dissuadé les

[M. Thompson.]

particuliers et les sociétés de prendre des initiatives. Le ministre des Finances avait alors déclaré qu'il s'agissait d'une lutte entre les Canadiens ordinaires et les grandes entreprises. Dieu merci, certaines mesures ont été modifiées, car au lieu d'avoir quatre millions de personnes en deçà du seuil de pauvreté, nous en aurions dix millions.

Le ministre des Finances s'est pris pour un grand réformateur plutôt qu'un grand démolisseur. Il a déclaré que, selon lui, ce bill était si bon qu'il voulait le montrer à tous afin qu'ils le lisent, l'étudient et l'admirent. Dieu merci, on l'a vu. On a eu l'occasion de l'examiner. Dans tout le pays, les gens sont restés stupéfaits lors de la présentation des premières propositions de réforme fiscale. Ils ont réagi lentement à mesure que se dégageait la signification de ces diverses propositions. De prime abord, ils ont refusé d'y croire.

Mais lorsqu'ils ont réagi, ce fut d'une façon sans équivoque. Les lettres ont afflué en si grand nombre et si vives ont été les objections qu'un personnel spécial de comptables a dû être engagé pour s'en occuper. Dans les journaux, des rédacteurs spécialistes de la fiscalité ont exposé l'effet destructeur qu'auraient ces propositions budgétaires si elles étaient mises en pratique. Une délégation après l'autre a fait connaître ses vues. Elles ont décrit le désastre qui suivrait l'adoption de ces propositions du Livre blanc. Le comité des finances de la Chambre en a signalé les erreurs; celui du Sénat les a presque toutes rejetées.

Et cet optimiste impénitent qu'est le ministre des Finances—il est peut-être bon, parfois, d'être optimiste—a fini par voir où le bât blesse. La retraite de Moscou des armées napoléoniennes ne fut qu'une bagatelle à côté du repli du ministre par rapport à son Livre blanc sur la réforme fiscale. C'est le 18 juin que le ministre a opéré sa fameuse retraite. Après quoi, c'est à peine si l'on pouvait encore reconnaître le Livre blanc annoncé en si grande pompe 18 mois auparavant. C'est, à vrai dire, une victoire remportée par le peuple; une défaite infligée au gouvernement par les contribuables moyens du Canada, et cela a dû avoir quelque chose de mortifiant pour le ministre et le gouvernement. Ce fut un triomphe de la démocratie.

Cela indique peut-être, vu notre façon actuelle de concevoir les choses et de l'incurie ou encore de l'exclusivité qui caractérise nos réalisations, que toutes les lois primordiales devraient être soumises à une certaine période d'attente afin de connaître la réaction du public. Il faut attribuer un certain mérite aussi aux députés de l'opposition officielle pour avoir lutté comme ils l'ont fait et même à certains ministériels qui ont osé exprimer une opinion.

Une voix: Merci.

M. Rynard: Je suis sensible à ces remerciements. Il ne faut pas s'imaginer que le bill présenté par le ministre des Finances est simple. En fait, il est fort complexe et il est très difficile d'en interpréter les articles obscurs. Un haut fonctionnaire de l'impôt m'a dit qu'il faudra des mois pour que toutes les ramifications du bill soient comprises.

M. Mahoney: Ne le croyez pas.

M. Rynard: Si le représentant de Calgary-Sud (M. Mahoney) veut prendre la parole, alors qu'il se lève mais qu'il ne m'interrompe pas. Je répondrai volontiers à ses questions quand j'aurai terminé mon discours.